

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 1992 - le statut des bébés éprouvettes

---

### question

Question : Quel est le statut des bébés éprouvettes ?

### la réponse favorite

Les ulémas de la Présidence des Directions des Recherches Scientifiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation en Arabie Saoudite ont émis un avis dans le sens de son interdiction car cette opération implique le dévoilement des parties honteuses, la manipulation de la vulve et de l'utérus, même dans le cas où les spermatozoïdes utilisés proviendraient du mari de la femme ainsi fécondée.

Je pense que l'on doit se contenter du jugement d'Allah le Très Haut qui rend stérile qui Il veut (Coran, 42 : 50).